

# ÉDUCATION. Alors que les chiffres des effectifs et moyens se dessinent dans les établissements publics de la Manche

## Une rentrée 2024-2025 en trompe-l'oeil dans les collèges

**HIER, UN COMITÉ** de préparation de la rentrée scolaire 2024-2025 dans les collèges publics de la Manche devait se tenir à Saint-Lô. Ce rendez-vous a été reporté en raison d'une réunion au ministère de l'Éducation nationale, où devait se rendre l'inspecteur d'académie, Stéphane Vautier.

Le détail des moyens par établissement sera connu le vendredi 2 février. Cependant, la ventilation par département, arrêtée le 18 janvier dernier à Rouen lors d'un comité académique, donne un aperçu global des mesures pour la rentrée de septembre prochain.

« Ça peut paraître neutre, mais ça va être très saignant »

Dans un contexte où la Normandie rend 60 ETP (Équivalents temps plein) au ministère, la Manche s'en sort bien, puisqu'elle gagne 2,5 ETP, alors que les autres départements normands perdent des postes.

« En termes de postes, c'est exactement comme l'an dernier, avec un petit surplus en heures supplémentaires, qui correspond à ces 2,5 ETP », explique Pascal Roger, secrétaire départemental du SNES-FSU de la Manche.

Globalement, les effectifs dans les collèges publics sont relativement stables. Les prévisions de l'administration font état d'une baisse départementale de 80 élèves, bien loin des 200 à 300 collégiens en moins qu'a connu la Manche dans la seconde moitié des années 2010.

Au premier abord, on pourrait penser que la rentrée se fera dans de bonnes conditions. « Ça peut paraître neutre, mais ça va être très saignant, car on a la mise en place des groupes de niveau en classe de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> en maths et français. Cela se fera au détriment des matières optionnelles et des disciplines qui se travaillent en groupe, comme les sciences pour les travaux pratiques. »

Cette réforme va se faire sans moyens supplémentaires d'enseignants, « sur les marges d'autonomie des établissements ».

La mise en place de ces groupes de niveau est contestée par les syndicats d'enseignants, mais aussi par des organisations de directeurs. « Toute la littérature pédagogique a mis en évidence que les groupes de niveau ne font pas progresser les élèves. Surtout, cela stigmatise les élèves qui sont dans le groupe faible. »

Coïncidence de calendrier, la réunion de préparation de rentrée se tiendra le même jour que le débat sur le réseau des collèges publics réclamé par un tiers des membres du conseil départemental.

« Travailler sereinement »

« On attend des élus qu'ils permettent au service public de travailler sereinement, c'est-à-dire d'arrêter de laisser planer une épée de Damoclès sur certains collèges, déclare Pascal Roger. On a besoin d'équipes stables et de conditions pour permettre aux enseignants de s'investir dans la durée. Et aussi de laisser respirer les services publics, d'arrêter de les mettre sous pression et de les mettre en concurrence les uns avec les autres. »

Plutôt que de regarder par le petit bout de la lorgnette des effectifs, le SNES-FSU de la Manche invite les élus à se pencher sur le privé : « J'espère que la maladresse de notre ministre va permettre à nos conseillers départementaux de se réinterroger sur le financement, la concurrence et le contournement des règles que peuvent faire les établissements privés. »

Le meilleur taux de réussite au DNB

Pour Pascal Roger, les petits comme les plus importants collèges publics « font un excellent travail. On a le meilleur taux de réussite de l'académie au diplôme national du brevet (DNB). C'est peut-être dû à un maillage d'établissements qui ne permet pas à l'Éducation nationale de remplir les classes au-delà du raisonnable... ».

La proposition du président du conseil départemental, Jean Morin, de ne pas toucher au réseau actuel de 52 collèges publics dans la Manche plaît plutôt bien au syndicat national des enseignants du 2<sup>e</sup> degré. « Je ne vois pas l'intérêt d'aller fermer des établissements », conclut son secrétaire départemental.

Gilles PATRY



Pascal Roger, secrétaire du syndicat SNES-FSU de la Manche.

